



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)
3-7 octobre 2021

Table ronde ministérielle : Restructurer les chaînes de valeur mondiales et régionales

Quinzième session de la Conférence

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Vu les pressions accrues s'exerçant en raison de la pandémie pour reconfigurer les systèmes de production internationaux aux fins de la relance et de la résilience, et eu égard aux transformations de la gouvernance mondiale et régionale, à la nouvelle révolution industrielle et à l'impératif de durabilité, la table ronde a passé en revue les moyens de forger un nouveau consensus pour mettre ces tendances au service du développement et échapper à leurs effets négatifs.
2. Les personnalités ci-après y ont participé : la Secrétaire d'État parlementaire du Ministère fédéral de l'économie et de l'énergie de l'Allemagne ; le Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale ; le Secrétaire d'État à l'industrie, Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives de l'Ouganda ; et la Secrétaire générale de la CNUCED.
3. Dans ses remarques liminaires, la Secrétaire générale de la CNUCED a souligné que l'évolution attendue des chaînes de valeur mondiales dans l'environnement post-pandémique du commerce et de l'investissement aurait de profondes répercussions pour une reprise et une croissance inclusives, durables et résilientes.
4. Au cours du débat, les participants ont estimé que, dans l'optique d'une reprise sans exclusive, il était essentiel d'améliorer l'approvisionnement en vaccins des pays les plus pauvres. Un intervenant a fait valoir que les règles mondiales devraient favoriser le transfert de technologies pour permettre à ces pays de produire des médicaments d'une importance vitale.
5. Plusieurs questions ont été évoquées dans toutes les interventions : la coopération mondiale et régionale ; l'adhésion aux règles multilatérales relatives au commerce et à l'investissement ; l'effort concerté en faveur d'investissements durables ; les partenariats public-privé, en tant que moyens de saisir les occasions offertes par la restructuration des chaînes de valeur mondiales, et l'importance d'une participation accrue des pays en développement et des pays les moins avancés à ces chaînes, afin de promouvoir une reprise équitable. Quelques intervenants ont déclaré que l'amélioration du climat d'investissement et de la gouvernance était importante pour libérer le potentiel de ces pays. Un intervenant a souligné que l'intégration des chaînes de valeur mondiales et régionales pouvait accroître la résilience des pays les moins avancés et que les gouvernements pouvaient contribuer à rendre les chaînes de valeur plus résilientes en créant des environnements stables propices à la planification à l'échelle des entreprises.



6. Concernant la montée en puissance de la régionalisation des chaînes de valeur, un intervenant a noté que, pour les pays en développement et les pays les moins avancés, elle offrait la possibilité de progresser vers une autonomie et une résilience accrues ; la Zone de libre-échange continentale africaine pouvait réduire les obstacles au commerce et à l'investissement sur le continent, contribuer à améliorer l'accès aux marchés et alléger les pressions sur l'offre, d'où l'importance d'investissements dans la logistique et les infrastructures, et d'améliorations de la gouvernance.

7. Tous les intervenants ont constaté que les chaînes de valeur mondiales avaient été mises à rude épreuve pendant la pandémie. Quelques-uns ont néanmoins fait remarquer que la résilience du système n'en était que plus manifeste. Un intervenant a déclaré que, pendant la pandémie, l'ingéniosité dont avaient fait preuve les entreprises pour surmonter les problèmes d'approvisionnement et les obstacles logistiques et réorienter la production vers des produits vitaux était une leçon de flexibilité montrant comment les entreprises pouvaient contribuer à résoudre les problèmes mondiaux ; les décideurs politiques devaient favoriser un environnement qui en tienne compte.

8. Les intervenants ont tous fait part de leur optimisme face aux inquiétudes concernant la délocalisation ou le moindre rôle des chaînes de valeur mondiales. L'un d'eux a fait remarquer qu'en dépit des incitations à ramener les capacités de production dans les pays investisseurs, la logique économique avait dans l'ensemble conduit les entreprises à continuer d'opérer à l'international ; les chaînes de valeur mondiales et régionales resteraient une voie importante pour la croissance et le développement économiques. Quelques intervenants ont souligné l'importance des règles et de la gouvernance multilatérales dans le secteur du commerce et de l'investissement ; ils ont aussi noté combien les progrès réalisés au niveau multilatéral en matière de facilitation du commerce et de l'investissement étaient importants pour les entreprises et les investisseurs, en insistant sur le rôle joué par la CNUCED sur le plan de l'application pratique dans l'analyse des politiques, la formation de consensus et le renforcement des capacités dans les pays en développement.

9. S'agissant des perspectives de l'investissement étranger direct, tous les intervenants, reprenant des données de la CNUCED, ont noté que l'ampleur et l'affectation des plans de relance post-pandémie influeraient sur l'investissement mondial et ont exprimé leurs préoccupations quant à la répartition inégale des dépenses ; les fonds investis dans les mesures de relance pouvaient stimuler les investissements consacrés à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) en ciblant principalement des secteurs tels que l'infrastructure, les énergies renouvelables et les systèmes de santé, mais ils ne contribuaient guère à combler le déficit annuel d'investissement lié aux ODD dans les pays en développement. Un intervenant a déclaré que des mesures concrètes étaient nécessaires pour atténuer le risque de détournement des investissements des pays en développement vers des projets à moindre risque dans les pays développés ; il fallait promouvoir l'investissement dans l'infrastructure en facilitant en même temps l'investissement dans l'industrie, tout aussi essentiel à la croissance des capacités productives, et s'attacher à accroître la capacité d'absorption des investissements étrangers, à renforcer les mécanismes de gouvernance et à garantir des normes sociales et environnementales adéquates.

10. En conclusion, les intervenants ont noté que le financement provenant des banques multilatérales de développement ne suffirait pas à combler le déficit d'investissement lié aux ODD ; les investissements étrangers directs et les partenariats public-privé étaient indispensables. Un intervenant a souligné la nécessité de prévoir des mesures concrètes incitant le secteur privé à investir dans l'optique des ODD pour influencer l'évaluation du risque et du rendement par les investisseurs ; des mesures d'appui à l'investissement extérieur pouvaient être décisives pour que les entreprises investissent à l'étranger.